

**QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
MRC BEAUCE-CENTRE**

**RÈGLEMENT 254-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE
DE 5 975 400 \$ ET UN EMPRUNT DE 5 975 400 \$ POUR
EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT
DE CONDUITES ET DE RÉFECTION DE LA VOIRIE
SUR LES RUES FECTEAU, DES ÉCOLIERS ET
VEILLEUX**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par Madame Nancy Lessard lors de la séance du conseil tenue le **8 avril 2024** et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé dans une lettre datée du **27 septembre 2023** que les travaux faisant l'objet du présent règlement sont admissibles à une **aide financière de 3 657 346 \$** dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (**PRIMEAU 2023**), laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme **annexe « A »**.

Il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu unanimement d'adopter le règlement no 254-2024 **décrétant une dépense de 5 975 400 \$ et un emprunt de 5 975 400 \$ pour effectuer des travaux de remplacement de conduites et de réfection de la voirie sur les rues Fecteau, des Écoliers et Veilleux** et le conseil décrète donc ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le conseil est autorisé à **faire exécuter les travaux de remplacement de conduites et de réfection de la voirie sur les rues Fecteau, des Écoliers et Veilleux** selon :

- les plans et devis préparés par **ARPO Groupe-Conseil**, portant les **numéros 022059-01**, et signés en date du **11 mars 2024**. Les plans & devis seront fournis au ministère à sa demande.
- l'estimation des coûts préparés par **ARPO Groupe-Conseil**, incluant les coûts directs, les imprévus, les contingences, les taxes nettes, signée en date du **11 mars 2024** laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme **annexes « B »**.

ARTICLE 3 MONTANT DE LA DÉPENSE

Le conseil est autorisé à **dépenser** une somme de **5 975 400 \$** pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4 MONTANT DE L'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à **emprunter** une somme de **5 975 400 \$** sur une période de **20 ans**.

ARTICLE 5 REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT ET CLAUSE DE TAXATION

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital de **28%** des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, **sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité**, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital de **72%** des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, **sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau de distribution de l'eau potable et de collecte des eaux usées**, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6 RÉPARTITION DE LA DÉPENSE DANS L'ESTIMATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 APPROPRIATION DE SUBVENTION

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment la **subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 correspondant à une somme maximale de 3 657 346 \$**, versée au comptant. La lettre de confirmation est jointe au présent règlement et en fait partie intégrante sous l'**annexe «A»**.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Jonathan V. Bolduc
Maire

Jacques Poulin
Directeur général/greffier-trésorier
par intérim

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINALE
CE 25 AVRIL 2024

JACQUES POULIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL /
GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

Avis de motion :	8 avril 2024
Dépôt du projet de règlement :	8 avril 2024
Adoption du règlement :	22 avril 2024
Approbation par le MAMH :	
Avis de promulgation :	

ANNEXE A
LETTRE PROMESSE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION
AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE DE 3 657 346 \$
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU)



Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales
La ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Québec, le 27 septembre 2023

Monsieur Jonathan V. Bolduc
Maire
Municipalité de Saint-Victor
287, rue Marchand
Saint-Victor (Québec) G0M 2B0
info@st-victor.qc.ca

Monsieur le Maire,

Je vous informe que les travaux de renouvellement de conduites mentionnés en annexe sont admissibles à une aide financière de 3 657 346 \$ dans le cadre du volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023.

Je tiens à vous préciser que selon les règles applicables du programme, votre municipalité a jusqu'à deux (2) ans suivant la date de signature de la présente pour octroyer un contrat de construction afin que cette aide financière demeure valide. Ainsi, si aucun contrat de construction n'est octroyé avant cette date, l'aide financière sera annulée et les dépenses encourues ne pourront être admissibles à un remboursement.

Une convention d'aide financière établissant les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière vous sera transmise lorsqu'un contrat de construction aura été octroyé. En ce qui a trait à l'annonce publique, elle sera faite ultérieurement par le gouvernement du Québec en concertation avec la Municipalité.

Par ailleurs, je vous rappelle l'importance de respecter les lois, règlements et normes en vigueur pour la réalisation de ce projet qui, j'en suis certaine, contribuera à maintenir les services de base aux citoyens et à améliorer la qualité de vie des collectivités et de leur environnement.

... 2

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Piene-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
ministre@mam.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Loto-Québec, 9^e étage
500, rue Sherbrooke Ouest, bur. 944
Montréal (Québec) H3A 3C5

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction des programmes d'infrastructures d'eau Québec au 418 691-2005.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre des Affaires municipales,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Andrée Laforest', with a long horizontal flourish extending to the right.

ANDRÉE LAFOREST

p. j. 1

ANNEXE
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) 2023

Organisme requérant Saint-Victor
Programme PRIMEAU 2023 - 2
Titre du projet Renouvellement de conduites

No Dossier 2038049
No organisme 27008

1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Localisation du tronçon	Type de travaux	Type de conduites		Diam. existant (mm)	Tr. complexes	Pr. cathodique	Trottoir(s)	Bordure(s)	Conjoint MTMD	Ext. PU	Longueur du tronçon (m)	Aide financière (\$)
No tronçon: 047 Rue Fecteau	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒		2	□	□	5	11 200 \$
		Eaux usées ☒	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales										
		Voirie pleine largeur	☒									
No tronçon: 047 Rue Fecteau	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒		2	□	□	361	1 043 290 \$
		Eaux usées ☒	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	450									
		Voirie pleine largeur	☒									
No tronçon: 048 Rue du Parc *	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒			□	□	10	27 700 \$
		Eaux usées ☒	≤ 200									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	450									
		Voirie pleine largeur	☒									
No tronçon: 049 Rue des Écoliers	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒	2		□	□	182	451 360 \$
		Eaux usées ☒	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales										
		Voirie pleine largeur	☒									
No tronçon: 049 Rue des Écoliers	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒	2		□	□	116	363 080 \$
		Eaux usées ☒	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voirie pleine largeur	☒									
No tronçon: 050 Rue des Écoliers	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	□	☒	2		□	□	220	688 600 \$
		Eaux usées ☒	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voirie pleine largeur	☒									

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) 2023 – ANNEXE

Localisation du tronçon	Type de travaux	Type de conduites		Diam. existant (mm)	Tr. complexes	P. cathodique	Trottoir(s)	Bordure(s)	Conjoint MTMD	Ext. PU	Longueur du tronçon (m)	Aide financière (\$)
No tronçon: 052 Rue Marchand *	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	☑				□	□	10	27 700 \$
		Eaux usées ☑	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voie pleine largeur	☑									
No tronçon: 054 Rue Ambroise *	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	☑				□	□	10	27 700 \$
		Eaux usées ☑	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voie pleine largeur	☑									
No tronçon: 061 Rue Veilleux	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	☑				□	□	181	501 370 \$
		Eaux usées ☑	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voie pleine largeur	☑									
No tronçon: 062 Rue Veilleux *	Remp.	Eau potable	≤ 150	□	☑				□	□	10	27 700 \$
		Eaux usées ☑	250									
		Séparation égout	□									
		Eaux pluviales	375									
		Voie pleine largeur	☑									

Longueur totale (m)	1 105
Sous-total de l'aide	3 169 700 \$
Majoration de l'aide liée à la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable	243 823 \$
Majoration de l'aide liée au Plan de gestion des actifs	243 823 \$
Majoration de l'aide liée la Consolidation des milieux de vie	0 \$
Aide financière totale	3 657 346 \$
Taux d'aide financière	75 %
Coût maximal admissible	4 876 461 \$

ANNEXE B
ESTIMATION DES COÛTS PRÉPARÉS PAR ARPO GROUPE-CONSEIL



Municipalité de Saint-Victor
 Travaux de remplacement de conduites et de réfection de la voirie sur diverses rues
 Estimation préliminaire

Date: 2024-03-11		Projet: 022058-01			
ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1	Rue Fecteau				
1,1	Aqueduc				
1,1,1	Conduite				
a	150 mm ø	377	m	275,00 \$	103 675,00 \$
1,1,2	Vanne				
a	150 mm ø	3	u	3 600,00 \$	10 800,00 \$
1,1,3	Poteau d'incendie	3	u	15 000,00 \$	45 000,00 \$
1,1,4	Branchement de service				
a	20 mm ø	25	u	1 650,00 \$	41 250,00 \$
1,1,5	Alimentation temporaire	100%	Forfait	25 800,00 \$	25 800,00 \$
1,1,6	Raccordement à l'existant				
a	150 x 150 mm (route 108)	1	u	3 500,00 \$	3 500,00 \$
b	150 x 50 mm (rue du Parc)	1	u	2 500,00 \$	2 500,00 \$
1,1,7	Isolation de conduite				
a	Type 1	30	m	55,00 \$	1 650,00 \$
1,1,8	Déviation verticale de conduite d'aqueduc				
a	intersection Fecteau et route 108 (provisionnelle)	1	u	8 000,00 \$	8 000,00 \$
b	Entré de service 150mm à dévier entre la vanne et le bouchon	1	u	3 500,00 \$	3 500,00 \$
1,1,9	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	Sous-total - 1,1 Aqueduc				247 675,00 \$
1,2	Égout sanitaire				
1,2,1	Conduite				
a	200 mm ø	315	m	400,00 \$	126 000,00 \$
b	200 mm ø (PVC DR-26 à joint type aqueduc)	30	m	435,00 \$	13 050,00 \$
1,2,2	Regard				
a	900 mm ø (RS-10,11,12, 16)	4	u	5 500,00 \$	22 000,00 \$
b	1 200 mm ø à chute (RS-9)	1	u	6 900,00 \$	6 900,00 \$
1,2,3	Branchement de service				
a	135 mm ø	25	u	1 000,00 \$	25 000,00 \$
1,2,4	Raccordement à l'existant				
a	200 sur Regard existant rs-2 (de nuit)	1	u	7 000,00 \$	7 000,00 \$
b	200 x 200 mm (rue du Parc)	1	u	1 200,00 \$	1 200,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022058-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1,2,5	Pompage temporaire des eaux usées	100%	forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
1,2,6	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	5 500,00 \$	5 500,00 \$
Sous-total - 1.2 Égout sanitaire					208 150,00 \$
1,3 Égout pluvial					
1,3,1	Conduite				
a	450 mm ø	29	m	350,00 \$	10 150,00 \$
b	525 mm ø	13	m	425,00 \$	5 525,00 \$
c	750 mm ø	400	m	325,00 \$	130 000,00 \$
d	Drain de voirie 150 mme	710	m	65,00 \$	46 150,00 \$
1,3,2	Regard				
a	900 mm ø (RP-12, 13)	2	u	5 500,00 \$	11 000,00 \$
b	1200 mm ø (RP-6, 8)	2	u	6 500,00 \$	13 000,00 \$
c	1200 mm ø à chute (RP-11)	1	u	6 900,00 \$	6 900,00 \$
d	1500 mm ø (RP-5)	1	u	7 000,00 \$	7 000,00 \$
e	1800 mm ø (RP-7)	1	u	11 000,00 \$	11 000,00 \$
f	2100 mm ø (RP-25, avec plaque de granite)	1	u	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1,3,3	Branchement de service				
a	150 mm ø	26	u	1 200,00 \$	31 200,00 \$
1,3,4	Puisard				
a	600 mm ø (incluant 2 puisards intersection rue des Écoliers)	18	u	4 000,00 \$	72 000,00 \$
1,3,5	Cadres et couvercles existants à ajuster	2	u	250,00 \$	500,00 \$
1,3,6	Raccordement à l'existant				
a	Regards sur 450 mm (rue du Parc)	2	u	2 200,00 \$	4 400,00 \$
1,3,7	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	10 500,00 \$	10 500,00 \$
1,3,8	Fossé incluant empiérement type 2	180	m	130,00 \$	23 400,00 \$
1,3,9	Aménagement des extrémités de ponceaux	2	u	200,00 \$	400,00 \$
Sous-total - 1.3 Égout pluvial					408 125,00 \$
1,4 Voirie					
1,4,1	Préparation de l'infrastructure				
a	Rue Fecteau (incluant rue du Parc)	363	m	225,00 \$	81 675,00 \$
b	Route 108 (provisionnel)	43	m	160,00 \$	6 880,00 \$
1,4,2	Excavation 1ère classe	250	m	250,00 \$	62 500,00 \$
1,4,3	Excavation et disposition de sol contaminé				
a	Sol de classification A-B	110	t	45,00 \$	4 950,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022058-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1,4,4	Matériaux granulaires				
a	Sous-fondation MG-112, 450 mm épais.	1 790	m³	42,00 \$	74 760,00 \$
b	Fondation MG-20, 300 mm épais.	1 220	m³	65,00 \$	79 300,00 \$
c	Sous-fondation MG-112, 600 mm épais. (Route 108, provisionnel)	290	m³	42,00 \$	12 180,00 \$
d	Fondation MG-20, 300 mm épais. (Route 108, provisionnel)	145	m³	65,00 \$	9 425,00 \$
1,4,5	Pavage				
a	Type ESG-14 - 145 kg/m², (± 60 mm épais.)	550	t	165,00 \$	90 750,00 \$
b	Type ESG-10 - 100 kg/m², (± 40 mm épais.)	380	t	165,00 \$	62 700,00 \$
c	Type GB-20 - 245 kg/m², (± 100 mm épais, Route 108, provisionnel)	125	t	165,00 \$	20 625,00 \$
d	Type ESG-10 - 170 kg/m², (± 70 mm épais., Route 108, provisionnel)	85	t	165,00 \$	14 025,00 \$
1,4,6	Réfection des terrains riverains dans l'état initial et autres aménagements				
a	Engazonnement en plaque	1 486	m²	18,00 \$	26 748,00 \$
b	Aménagement florale à reconstruire	121	m²	200,00 \$	24 200,00 \$
c	Haie de cèdre à remplacer (± 1500 mm hauteur)	35	m	350,00 \$	12 250,00 \$
d	Arbre à remplacer (feuillu ± 2 m de haut)	1	u	450,00 \$	450,00 \$
e	Mur de pierres cimentées à réparer	20	m²	400,00 \$	8 000,00 \$
f	Mur de blocs de béton à réparer	35	m²	275,00 \$	9 625,00 \$
g	Entrée charretière en pavage	539	m²	85,00 \$	45 815,00 \$
h	Entrée charretière en gravier	248	m²	55,00 \$	13 640,00 \$
i	Entrée charretière en pavé-uni à réparer	16	m²	300,00 \$	4 800,00 \$
j	Dalle de béton coulée en place	4	m²	350,00 \$	1 400,00 \$
k	Bordure de béton coulée en place	35	m	120,00 \$	4 200,00 \$
l	Bordure préfabriquée à installer (type universelle)	30	m	35,00 \$	1 050,00 \$
m	Escalier de bois à reconstruire (# 318, 310, 305)	3	m	500,00 \$	1 500,00 \$
n	Autres éléments à réparer, remplacer ou repositionner	100%	forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
1,4,7	Signalisation	100%	Forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
1,4,8	Marquage	100%	Forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
1,4,9	Trottoir de béton (1,5 mètre de largeur)	4	m	225,00 \$	900,00 \$
1,4,10	Bordure de béton	710	m	70,00 \$	49 700,00 \$
	Sous-total - 1,4 Voirie				730 548,00 \$
	Sous-total - 1 Rue Fecteau				1 584 498,00 \$
2	Rue des Écoliers				
2,1	Aqueduc				
2,1,1	Conduite				
a	150 mm ø	535	m	275,00 \$	147 125,00 \$
2,1,2	Vanne				
a	150 mm ø	7	u	3 600,00 \$	25 200,00 \$
2,1,3	Poteau d'incendie	3	u	15 000,00 \$	45 000,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022059-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
2,1,4	Branchement de service				
a	20 mm ø	35	u	1 650,00 \$	57 750,00 \$
b	150 mm ø	2	u	6 500,00 \$	13 000,00 \$
2,1,5	Alimentation temporaire	100%	Forfait	37 100,00 \$	37 100,00 \$
2,1,6	Raccordement à l'existant				
a	150 x 150 mm (route 108, rue Marchand, rue Ambroise)	3	u	3 500,00 \$	10 500,00 \$
2,1,7	Isolation de conduite				
a	Type 1	30	m	55,00 \$	1 650,00 \$
2,1,8	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Sous-total - 2,1 Aqueduc					339 325,00 \$
2.2 Égout sanitaire					
2,2,1	Conduite				
a	200 mm ø	517	m	585,00 \$	302 445,00 \$
b	375 mm ø	12	m	650,00 \$	7 800,00 \$
2,2,2	Regard				
a	900 mm ø (RS-6, 7, 8, 13, 14)	5	u	5 500,00 \$	27 500,00 \$
2,2,3	Branchement de service				
a	135 mm ø	35	u	1 000,00 \$	35 000,00 \$
b	150 mm ø	1	u	1 200,00 \$	1 200,00 \$
c	200 mm ø	1	u	1 500,00 \$	1 500,00 \$
2,2,4	Raccordement à l'existant				
a	200 sur Regard existant (route 108)	1	u	2 000,00 \$	2 000,00 \$
b	375 x 375 mm (rue Ambroise)	1	u	1 800,00 \$	1 800,00 \$
2,2,5	Pompage temporaire des eaux usées	100%	forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
2,2,6	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	7 500,00 \$	7 500,00 \$
Sous-total - 2.2 Égout sanitaire					388 245,00 \$
2.3 Égout pluvial					
2,3,1	Conduite				
a	300 mm ø	78	m	350,00 \$	27 300,00 \$
b	375 mm ø	75	m	425,00 \$	31 875,00 \$
c	450 mm ø	77	m	475,00 \$	36 575,00 \$
d	600 mm ø	99	m	575,00 \$	56 925,00 \$
e	750 mm ø	150	m	650,00 \$	97 500,00 \$
f	Drain de voirie 150 mme	995	m	65,00 \$	64 675,00 \$
2,3,2	Regard				
a	900 mm ø (RP-14, 20, 21)	3	u	5 500,00 \$	16 500,00 \$
b	1200 mm ø (RP-15, 17, 18, 22)	4	u	6 500,00 \$	26 000,00 \$
c	1200 mm ø à chute (RP-16, 24)	2	u	6 900,00 \$	13 800,00 \$
d	1500 mm ø (RP-23)	1	u	7 000,00 \$	7 000,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022059-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
2.3.3	Branchement de service				
a	150 mm ø	34	u	1 200,00 \$	40 800,00 \$
b	200 mm ø	1	u	1 500,00 \$	1 500,00 \$
2.3.4	Puisard				
a	600 mm ø	22	u	4 000,00 \$	88 000,00 \$
b	900 mm ø	2	u	5 500,00 \$	11 000,00 \$
2.3.5	Raccordement à l'existant				
a	Regards sur 375 mm (rue Ambroise)	2	u	3 500,00 \$	7 000,00 \$
b	375 x 375 mm (rue Marchand et 0+450)	2	u	1 800,00 \$	3 600,00 \$
2.3.6	Puisards à déplacer, cadres et couvercles à ajuster	2	u	2 500,00 \$	5 000,00 \$
2.3.7	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	8 000,00 \$	8 000,00 \$
Sous-total - 2.3 Égout pluvial					543 050,00 \$
2.4	Voirie				
2.4.1	Préparation de l'infrastructure				
a	Rue des Écoliers (incluant rue Marchand et rue Ambroise)	517	m	225,00 \$	116 325,00 \$
b	Route 108	20	m	225,00 \$	4 500,00 \$
2.4.2	Excavation 1ère classe	300	m	250,00 \$	75 000,00 \$
2.4.3	Excavation et disposition de sol contaminé				
a	Sol de classification A-B	250	t	55,00 \$	13 750,00 \$
2.4.4	Matériaux granulaires				
a	Sous-fondation MG-112, 450 mm épais.	2 360	m³	42,00 \$	99 120,00 \$
b	Fondation MG-20, 300 mm épais.	1 620	m³	65,00 \$	105 300,00 \$
c	Sous-fondation MG-112, 600 mm épais. (Route 108, provisionnel)	100	m³	42,00 \$	4 200,00 \$
d	Fondation MG-20, 300 mm épais. (Route 108, provisionnel)	50	m³	65,00 \$	3 250,00 \$
2.4.5	Pavage				
a	Type ESG-14 - 145 kg/m², (± 60 mm épais.)	720	t	165,00 \$	118 800,00 \$
b	Type ESG-10 - 100 kg/m², (± 40 mm épais.)	500	t	165,00 \$	82 500,00 \$
c	Type GB-20 - 245 kg/m², (± 100 mm épais, Route 108, provisionnel)	45	t	165,00 \$	7 425,00 \$
d	Type ESG-10 - 170 kg/m², (± 70 mm épais., Route 108, provisionnel)	30	t	165,00 \$	4 950,00 \$
2.4.6	Réfection des terrains riverains dans l'état initial et autres aménagements				
a	Engazonnement en plaque	1 962	m²	18,00 \$	35 316,00 \$
b	Aménagement florale à reconstruire	52	m²	200,00 \$	10 400,00 \$
c	Haie de cèdre à remplacer (± 1500 mm hauteur)	8	m	200,00 \$	1 600,00 \$
d	Arbre à remplacer (feuillus hauteur 2 m)	5	u	450,00 \$	2 250,00 \$
e	Mur de pierres cimentées à réparer	1	m²	400,00 \$	400,00 \$
f	Mur de blocs de béton à réparer	0	m²	275,00 \$	0,00 \$
g	Mur de bois à réparer	0	m²	250,00 \$	0,00 \$
h	Entrée charretière en pavage	841	m²	85,00 \$	71 485,00 \$
i	Entrée charretière en gravier	40	m²	55,00 \$	2 200,00 \$
j	Entrée charretière en pavé-uni à réparer	172	m²	300,00 \$	51 600,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022058-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
k	Dalle de béton coulée en place	29	m ²	350,00 \$	10 150,00 \$
l	Bordure de béton coulée en place	13	m	120,00 \$	1 560,00 \$
m	Bordure préfabriquée à installer (type universelle)	40	m	35,00 \$	1 400,00 \$
n	Autres éléments à réparer, remplacer ou repositionner	100%	forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
2.4.7	Signalisation	100%	Forfait	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2.4.8	Marquage	100%	Forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
2.4.9	Engazonnement en plaque (entre rue et piste multi)	450	m ²	16,00 \$	7 200,00 \$
2.4.9	Entrée charretière en pavage (entre rue et piste multi)	195	m ²	85,00 \$	16 575,00 \$
2.4.10	Trottoir de béton (1,5 mètre de largeur)	31	m	225,00 \$	6 975,00 \$
2.4.11	Bordure de béton	995	m	70,00 \$	69 650,00 \$
2.4.12	Piste multi				
a	Sous-fondation, MG-112, 300 mm épais.	350	m ²	42,00 \$	14 700,00 \$
b	Fondation, MG-20, 150 mm épais.	195	m ²	65,00 \$	12 675,00 \$
c	Pavage type EB-10S - 125 kg/m ² , (± 50 mm épais.)	120	t	165,00 \$	19 800,00 \$
2.4.13	Traverses piétonnes en pavés de béton	50	m ²	550,00 \$	27 500,00 \$
Sous-total - 2.4 Voirie					1 009 586,00 \$
Sous-total - 2 Rue des Écoliers					2 280 176,00 \$

4 Rue Veilleux

4.1	Aqueduc				
4.1.1	Conduite				
a	150 mm ø	192	m	350,00 \$	67 200,00 \$
b	200 mm ø	6	m	400,00 \$	2 400,00 \$
4.1.2	Vanne				
a	150 mm ø	2	u	3 600,00 \$	7 200,00 \$
b	200 mm ø	1	u	4 500,00 \$	4 500,00 \$
4.1.3	Poteau d'incendie	1	u	15 000,00 \$	15 000,00 \$
4.1.4	Branchement de service				
a	20 mm ø	12	u	1 650,00 \$	19 800,00 \$
4.1.5	Alimentation temporaire	100%	Forfait	13 200,00 \$	13 200,00 \$
4.1.6	Raccordement à l'existant				
a	150 x 150 mm (rue Veilleux)	1	u	3 500,00 \$	3 500,00 \$
b	150 x 200 mm (rue Commerciale)	1	u	3 750,00 \$	3 750,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022058-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
4,1,7	Isolation de conduite				
a	Type 1	30	m	55,00 \$	1 650,00 \$
4,1,8	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Sous-total - 4,1 Aqueduc					139 700,00 \$
4,2	Égout sanitaire				
4,2,1	Conduite				
a	200 mm ø	181	m	585,00 \$	105 885,00 \$
b	375 mm ø	8	m	650,00 \$	5 200,00 \$
4,2,2	Regard				
a	900 mm ø (RS-2,3)	2	u	5 500,00 \$	11 000,00 \$
b	1200 mm ø à chute (RS-1)	1	u	6 900,00 \$	6 900,00 \$
4,2,3	Branchement de service				
a	135 mm ø	12	u	1 000,00 \$	12 000,00 \$
4,2,4	Raccordement à l'existant				
a	375 x 375 mm	1	u	1 300,00 \$	1 300,00 \$
b	Regard RS-2 sur conduite 250 mm	2	u	2 000,00 \$	4 000,00 \$
4,2,5	Pompage temporaire des eaux usées	100%	forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
4,2,6	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Sous-total - 4,2 Égout sanitaire					150 785,00 \$
4,3	Égout pluvial				
4,3,1	Conduite				
a	300 mm ø	14	m	300,00 \$	4 200,00 \$
b	450 mm ø	190	m	400,00 \$	76 000,00 \$
c	Drain de voirie 150 mmø	370	m	65,00 \$	24 050,00 \$
4,3,2	Regards et regards-puisards				
a	900 mm ø (RP-2, RPU-9, RPU-10)	3	u	5 500,00 \$	16 500,00 \$
b	1200 mm ø (RP-1, 3)	2	u	6 500,00 \$	13 000,00 \$
c	1200 mm ø à chute (RP-19)	1	u	6 900,00 \$	6 900,00 \$
4,3,3	Branchement de service				
a	150 mm ø	12	u	1 200,00 \$	14 400,00 \$
4,3,4	Puisard				
a	600 mm ø	9	u	4 000,00 \$	36 000,00 \$
4,3,5	Raccordement à l'existant				
a	300 x 300 mm (rue Commerciale)	1	u	2 000,00 \$	2 000,00 \$
b	525 x 525 mm (rue Commerciale)	1	u	2 500,00 \$	2 500,00 \$
c	Regards-puisards sur 525 mm	2	u	2 200,00 \$	4 400,00 \$
4,3,6	Conduites existantes à désaffecter	100%	Forfait	5 500,00 \$	5 500,00 \$
Sous-total - 4,3 Égout pluvial					205 450,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022059-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
4.4	Voirie				
4.4,1	Préparation de l'infrastructure				
a	Rue Veilleux (incluant raccord rue commerciale)	200	m	225,00 \$	45 000,00 \$
4.4,2	Excavation et disposition de sol contaminé				
a	Sol de classification A-B	220	t	55,00 \$	12 100,00 \$
4.4,3	Matériaux granulaires				
a	Sous-fondation MG-112, 450 mm épais.	1 100	m³	42,00 \$	46 200,00 \$
b	Fondation MG-20, 300 mm épais.	740	m³	65,00 \$	48 100,00 \$
4.4,4	Pavage				
a	Type ESG-14 - 145 kg/m², (± 60 mm épais.)	340	t	165,00 \$	56 100,00 \$
b	Type ESG-10 - 100 kg/m², (± 40 mm épais.)	235	t	165,00 \$	38 775,00 \$
4.4,5	Réfection des terrains riverains dans l'état initial et autres aménagements				
a	Engazonnement en plaque	1 186	m²	18,00 \$	21 348,00 \$
b	Aménagement florale à reconstruire	45	m²	200,00 \$	9 000,00 \$
c	Haie de cèdre à remplacer (± 1500 mm hauteur)	21	m	350,00 \$	7 350,00 \$
d	Arbre à remplacer (feuillu 2 m de haut)	3	u	450,00 \$	1 350,00 \$
e	Mur de pierres cimentées à réparer	8	m²	400,00 \$	3 200,00 \$
f	Mur de blocs de béton à réparer	24	m²	275,00 \$	6 600,00 \$
g	Entrée charretière en pavage	436	m²	85,00 \$	37 060,00 \$
h	Entrée charretière en pavé-uni à réparer	55	m²	300,00 \$	16 500,00 \$
i	Dalle de béton coulée en place	7	m²	350,00 \$	2 450,00 \$
j	Bordure préfabriquée à installer (type universelle)	33	m	35,00 \$	1 155,00 \$
k	Autres éléments à réparer, remplacer ou repositionner	100%	forfait	10 000,00 \$	10 000,00 \$
4.4,6	Signalisation	100%	Forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
4.4,7	Marquage	100%	Forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
4.4,8	Trottoir de béton (1,5 mètre de largeur)	6	m	225,00 \$	1 350,00 \$
4.4,9	Bordure de béton	370	m	70,00 \$	25 900,00 \$
	Sous-total - 4.4 Voirie				393 538,00 \$
	Sous-total - 4 Rue Veilleux				889 473,00 \$

Date: 2024-03-11

Projet: 022059-01

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
------	-------------	----------	-------	------------------	------------------

Totaux

Sous-total du projet					4 764 147,00 \$
	Imprévus		10%		476 414,70 \$
	Frais de laboratoire		1,5%		78 608,43 \$
	Taxes nettes		4,9875%		265 293,61 \$
	Sous-total				5 584 463,74 \$
	Frais contingents		7%		390 912,46 \$
	Grand total du projet (arrondi à la centaine sup)				5 975 400,00 \$

Note:

Quantité de roc approximative selon les sondages
Aucune acquisition de terrain n'est prévue


2024-03-11

par Charles Roy, ing.


Vérfié par Serge Landry, ing